

Rédacteur : Saïd El moutaoukil

Vientiane, le 10 novembre 2017

Objet : Compte-rendu de la réunion de la commission extension-
Mercredi 8 novembre, 17h00

Destinataire(s) : Commission extension

COMPTE RENDU

Présents :

- ❖ M. S. Meenken – AMO
- ❖ Mme A. Chaponnière, M. S. Mathey, M. C. Paga. M. M. Chatenet, M. S. El Moutaoukil, M. L. Amselem, Mme V. Lefebvre et M. S. Doussantousse pour la commission extension

1- Résumée du rapport de l'AMO, M. Menkeen. Voir document en annexe.

➤ Tableaux de distribution électrique et accessoires :

Dessins et spécifications pour les tableaux électriques non encore complétés. Aucun échantillon n'a été soumis à ce jour. Lampes à encastrer, ventilateurs, chaudières, lampes à faible hauteur, chauffe-eau ...

Temps nécessaire pour la réalisation des travaux :

- 1) réception et montage des tableaux, 4 semaines ;
- 2) Installation des câbles, 2 semaines ;
- 3) Installation des ventilateurs, lampes, prises, interrupteurs, 4 semaines minimum.

➤ Climatisation :

Les travaux ont été suspendus et le matériel nécessaire à l'installation n'a pas encore été commandé.

Temps nécessaire pour la réalisation des travaux : 2 mois.

➤ Mur d'escalade :

Les normes exigées dans le cahier des charges n'ont pas été respectées. Aucune solution technique n'a été proposée par le constructeur. L'installation actuelle n'est pas acceptable. On ne peut pas estimer le temps nécessaire pour refaire le mur d'escalade.

➤ Remplacement des câbles CAT 6 :

Un devis raisonnable a été soumis par les ingénieurs informatiques sous-traitants, mais aucun contrat n'a été conclu jusqu'à présent. Les travaux n'ont pas encore démarré. 4 semaines de travail selon le sous-traitant.

➤ Terrazzo :

L'AMO constate des fissures et considère que la finition est mauvaise. Il estime que les réparations prendraient 4 semaines minimum et à condition qu'elles soient réalisées par des ouvriers qualifiés.

➤ **Fourniture des salles des sciences :**

Rien n'est fait pour le moment. Temps estimé pour la fabrication et la livraison est de 2 mois.

➤ **Piscine :**

Aucune proposition n'a été soumise jusqu'à présent.

Aussi, la seule activité sur le site actuellement est l'installation des fenêtres. Il a été constaté que certaines fenêtres et notamment celles du bâtiment administratif sont fermées. Les ouvriers avaient installé tout simplement des vitres au lieu des fenêtres. L'AMO s'engage à réparer cela.

Par ailleurs, l'AMO confirme que tous les plans ont été soumis au constructeur sauf ceux de la piscine.

Il confirme que le chantier ne sera pas terminé fin décembre.

2- Suite à l'intervention de M. Menkeen, il a été décidé, à l'unanimité :

- Qu'une demande de rencontrer le chef de l'entreprise Chitchareune et non son représentant, soit formulée. L'objet de cette rencontre serait de trouver une solution à tous les problèmes cités ci-dessus et convenir une date de livraison du lycée ;
 - Que la rentrée dans le nouveau lycée au 15 janvier n'est plus d'actualité (avis de la commission) ;
 - Qu'après livraison, l'audit du nouveau lycée sera axé sur les normes de sécurité locales et réalisé par des acteurs locaux y compris le poste diplomatique ;
- D'autre part,**
- En ce qui concerne l'équipement, la commission propose de se laisser la possibilité de refuser les offres et engager une nouvelle procédure si ces derniers ne correspondent pas aux attentes de l'établissement.
 - Aussi, la commission se propose d'étudier les offres lors d'une réunion **EXTENSION** ;
 - Enfin, vu que les problèmes constatés lors de notre précédente réunion de chantier n'ont pas été réglés et que le constructeur demeure insensible à nos demandes, la réunion prévue le 15 novembre a été ajournée.

Fin de séance, 19h20